EXTRAIT DE LA « REVUE COMMERCIALE & COLONIALE »
du 17 Janvier 1902.

Colonisons la France !

PAR

CHARLES DUFFART
Officier d'Académie
Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux.

BORDEAUX
FERET & FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS
15, Cours de l'Intendance, 15
—
1902

PROVINCIA DI TORINO
BIBLIOTECA
Legato Anselmi
OA. - b -
1180

PROVINCIA DI TORINO
BIBLIOTECA

Colonisons la France !

A ceux qui verraient dans le titre de cet article la brève profession de foi d'un adversaire de l'expansion coloniale, je m'empresse de dire : Non, je ne suis pas un adversaire des colonies et je ne puis pas l'être ; je suis un de leurs partisans les plus convaincus et les plus ardents ! Je suis un colonial. Je voudrais nos colonies grandes et prospères, je les voudrais riches et peuplées de Français, ou tout au moins dévolues aux Français en ce qui regarde la direction agricole et commerciale. Et c'est parce que je les voudrais ainsi que je pense qu'il n'est que temps, pour nous Français, de commencer notre éducation coloniale et que je m'écrie : *Colonisons la France!*

Depuis vingt ans, la France s'est taillé, de par le monde, un magnifique empire colonial.

Sans parler de ses possessions en Extrême-Orient, dont les richesses sont inappréciables et dont l'avenir est plein de promesses ; sans parler de Madagascar qui, malgré de récentes déceptions géologiques et agronomiques de l'intérieur de l'île, possède une zone littorale capable, à elle seule, de justifier tous les sacrifices qui ont marqué la définitive conquête ; sans parler de l'Algérie et de la Tunisie, qu'on peut mettre à part, la France a placé sous son influence, dans l'Afrique

nord-occidentale, une immensité territoriale l'égalant quinze fois et qui est reliée à la métropole par des routes commerciales, antiques et prospères, qui la mettent à quelques jours seulement de ses frontières maritimes.

Aucune nation européenne n'a sous la main un domaine colonial aussi fertile et aussi facile à mettre en valeur que celui de la France, et, cependant, on peut dire que l'utilisation rationnelle, pratique et réellement profitable de ce domaine est, pour le moment, impossible parce que la France manque, et manquera pendant longtemps encore, des éléments indispensables pouvant assurer des cadres de peuplement français suffisants pour encadrer de Français l'exploitation de ses colonies par des européens de toutes races.

Comment la France pourrait-elle songer sérieusement au peuplement de ses colonies quand elle n'arrive pas à peupler suffisamment son propre sol?

Tandis que nos recensements — et encore sont-ils au-dessous de la vérité — nous révèlent un état stationnaire de la population équivalant à une triste décadence du nombre, l'Allemagne augmente chaque jour de *2,000 habitants*. Cette nation qui, en 1826, ne comptait que 28 millions d'habitants a vu doubler sa population en 75 ans, en y comprenant, il est vrai, ses agrandissements territoriaux au détriment du Danemark et de la France. Elle comptait 41 millions d'habitants en 1872 et, au 1er décembre 1900, 56,345,014, soit une augmentation de 7,78 % de 1895 à 1900.

L'Angleterre, comme l'Allemagne, a vu doubler le nombre de ses habitants en 80 ans, et cela malgré la ruine et la décadence numérique de l'Irlande qui, de 8,196,597 habitants en 1841, est descendue à 4,456,546 habitants en 1901.

En 1821, l'Angleterre avait recensé 20,893,594 habitants ; en 1841, 26,709,456 ; en 1861, 28,927,485 ; en 1881, 34,884,848 ; en 1891, 37,732,922 ; en 1901, 41,454,578.

L'Italie comptait 32,449,754 habitants en 1901, soit 3,990,126 de plus qu'en 1892.

L'Autriche-Hongrie comptait 45,310,835 habitants

au 31 décembre 1900, ayant augmenté de 4,251,949 habitants en 10 ans.

Et ainsi, toutes les nations européennes, sans compter l'expansion des langues anglaise et allemande par l'émigration d'une certaine élite métropolitaine. Seule, la France, parmi les nations ses voisines, est demeurée stationnaire pendant le même temps. Or, s'il n'est porté un prompt remède à cet état de choses, elle est menacée d'avoir créé de superbes colonies pour les peupler d'Allemands, d'Anglais, d'Italiens ou d'Autrichiens qui y feront, c'est tout naturel, le profit exclusif de leurs patries.

La France offre une superficie de 536,408 kilomètres carrés sur laquelle des taches incultes et incultivées immenses atteignant 62,225 kilomètres carrés, soit le neuvième du sol français, déshonorent ce sol, dont la fertilité est incomparable, parce qu'il s'étale sous le ciel le plus beau du monde et parce que le climat y est le plus clément et le plus uniforme que les hommes aient pu rêver.

38,892 kilomètres carrés de landes, pâtis, bruyères, etc. ; 19,587 kilomètres carrés de terrains incultes dans les montagnes ; 3,283 kilomètres carrés de marécages ; 463 kilomètres carrés de tourbières, existent çà et là en France !

Cela fait la superficie de dix départements, c'est-à-dire un vaste désert égalant la Bretagne et la Normandie réunies, ou la Guyenne et la Gascogne, ou encore le Languedoc et la Provence !

62,225 kilomètres carrés de terrains incultes ou incultivés ! c'est très exactement encore la Hollande (33,000 k. c.) et la Belgique (29,000 k. c.) ensemble, privées de toute culture utile et vides des 12 millions d'habitants qui les peuplent et les enrichissent.

Et cette constatation déjà si navrante, au moins en ce qui concerne les 42,000 kilomètres carrés de landes, marécages et tourbières, dont l'abandon à la nature est une honte si on la fait sur la totalité du territoire français, le devient encore plus si on la fait sur la région du Sud-Ouest et du bassin garonnais.

Sur 17 départements formant le Sud-Ouest conven-

tionnel ou bassin garonnais (1) — le Sud-Ouest géographique étant un peu plus restreint — et ayant ensemble une superficie de 111,014 kilomètres carrés, soit un peu plus du cinquième de la France, la part des terrains incultes, en landes, roches, marais et tourbières, est de 26,270 kilomètres carrés, soit plus de 23 % de l'ensemble du bassin garonnais, se décomposant ainsi : 15,950 kilomètres carrés de landes en bruyères, 10,320 kilomètres carrés de terrains incultes ou incultivés.

Dans ces 17 départements, la part des *terres labourables* ou cultivées en vue de la production des céréales et des diverses cultures annuelles (pommes de terre, tabac, lin, etc.) n'est que de 43,700 kilomètres carrés, celle des *vignobles* n'est que de 9,124 kilomètres carrés — un peu moins que la part des terrains totalement incultes, — celle des *bois et forêts*, 19,000 kilomètres carrés, et celle des *prairies et pâturages*, 12,730 kilomètres carrés.

C'est, au total, 84,554 kilomètres carrés de terrains appropriés et donnant un revenu par suite de leur mise en valeur agricole, sylvicole, viticole ou horticole sur 111,014 kilomètres carrés, soit 76,75 % seulement de la superficie totale du Sud-Ouest. Pour la France entière, 83,84 % de terrains sont mis en valeur.

Les terres labourables n'occupent que les trente-neuf centièmes des 17 départements de la région ; la moyenne des mêmes terres, pour la France entière, est de 59 %. Un seul de nos départements dépasse cette moyenne de la France, c'est le Tarn (61 %). Cinq autres départements s'en approchent seulement : le Lot-et-Garonne et la Haute-Garonne (58 %), le Tarn-et-Garonne (56,5 %), le Lot (54 %), la Charente-Inférieure (53 %).

Mais, malgré la fertilité incomparable de leur sol et leur situation exceptionnelle au point de vue du

(1) Ce sont : la Charente-Inférieure et la Charente de la région géographique de l'ouest, la Gironde, la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Landes, le Tarn-et-Garonne, le Gers, la Haute-Garonne, les Hautes-Pyrénées; les Basses-Pyrénées et l'Ariège de la région géographique du sud-ouest, et enfin, la Corrèze, le Lot, le Cantal, l'Aveyron et le Tarn de la région géographique du Plateau Central.

climat, ces départements, — des départements agricoles et à céréales, cependant, — n'arrivent pas, — sauf un, la Haute-Garonne, — au point de vue du rendement à l'hectare ensemencé de céréales, et notamment de froment, au rendement moyen de la France qui a été pour le froment, en ces dernières années, à la moyenne de 15 hectolitres à l'hectare.

La Haute-Garonne arrive en tête avec 16 hect. 46 à l'hectare, le Lot-et-Garonne ensuite avec 14 hect. 75, le Tarn avec 14 hectolitres, le Tarn-et-Garonne avec 12 hect. 60, la Charente-Inférieure avec 9 hect. 91, le Lot avec 9 hect. 50.

Dans le département du Lot, où *la moitié* du territoire est ensemencé en céréales, le rendement en hectolitres ne dépasse que faiblement celui des mêmes cultures du département des Landes (9 hectolitres) ; moins qu'au Canada (12 hect. 30), moins qu'aux Etats-Unis (11 hect. 90), à peine un peu plus que chez les paysans russes (8 hect. 10) ou que chez les Portugais (8 hectolitres). La moyenne des 17 départements de la région garonnaise est de 13 hectolitres à l'hectare.

Or, quand on compare ces chiffres avec ceux des autres pays d'Europe dont les courbes isothermiques indiquent des hivers rudes, des printemps aux gelées tardives, des étés incertains et défavorables, dont les terrains froids et marécageux ou sablonneux, souvent pires que ceux de nos landes et qui, en tout cas, étaient très difficilement transformables en terrains fertiles, il y a pas mal de honte à recueillir pour nous, habitants du Sud-Ouest, et les comparaisons faites il n'y a vraiment pas de quoi se vanter de vivre sous un ciel aussi riant que le nôtre.

L'Angleterre, malgré ses brumes, mais grâce à l'intelligence et à l'activité de ses agriculteurs et à l'emploi rationnel des engrais, fait produire *32 hectolitres à l'hectare* pour les céréales et *28 hectolitres* pour le froment.

La Hollande, malgré ses marais et ses tourbières et malgré ses vastes espaces de sables et d'alluvions froides, arrive pour les mêmes causes que l'Angleterre à faire produire 22 hect. 70 à l'hectare ; la Norvège, malgré son climat et avec un sol moins fertile que le

nôtre, arrive à 22 hect. 16; le Danemark, à 21 hect. 40; la Belgique, à 19 hect. 60; la Suède, à 18 hectolitres; l'Allemagne, à 16 hect. 20; mais l'Allemagne ne cultive pas, en général, le froment, et la province du Brandebourg, qui sur des terrains de sables et de marais s'adonne à cette culture, arrive à la moyenne de plus de 20 hectolitres.

Les landes de Gascogne, et surtout les dunes, ont été conquises dans leur plus vaste étendue à la culture forestière. Et cependant, dans le département des Landes, les forêts ne couvrent que 27 % du sol — 53 % du département restent en *landes incultes*, en marais et en étangs. Les landes et autres terrains inutilisés occupent encore 40 % de la superficie des Basses-Pyrénées et 35,5 % de celle des Hautes-Pyrénées. La Dordogne, qui n'a pas utilisé la Double, a 24 % de son sol entièrement stérile; la Corrèze, 43 %; le Cantal, 42 %; l'Aveyron, 21 %.

Les causes d'un tel état de choses sont multiples. Le mal n'est cependant pas sans remèdes.

L'absence presque absolue de capitaux agricoles en réserve, dans des départements où la propriété est très divisée, est une des causes de l'infériorité du sud-ouest de la France en agriculture. L'impossibilité matérielle d'améliorer le sol, de l'amender et de le fertiliser par les engrais chimiques et des méthodes de culture plus savantes, plus modernes et moins routinières, empêchent tout progrès. L'ignorance et l'indifférence des petits agriculteurs français, et surtout de ceux du Midi, peut-être aussi une certaine apathie atavique chez l'homme des champs, contribuent à ce déplorable état de choses.

Enfin, la natalité trop faible dans certaines provinces, la crainte de voir s'accroître la famille et, avec elle, les charges déjà si lourdes pour le père de famille; l'augmentation sans cesse croissante des impôts, le désir de ne pas morceler un sol déjà trop divisé et si peu rémunérateur, le penchant très vif des Français pour le fonctionnarisme et l'attrait irrésistible des grandes villes aggravent le mal.

Non, non, la terre ne vaut pas moins en France qu'en Angleterre, qu'en Hollande, qu'en Norvège,

qu'en Suède, qu'en Allemagne ; elle vaut plus, au contraire ; mais il n'y a pas assez de Français en France, il ne s'en crée pas assez et la terre y manque de bras, c'est visible.

Et en effet l'Allemagne, qui a à peu près la même superficie que la France (Allemagne, 540,596 kilomètres carrés ; France, 536,408 kilomètres carrés), a 104 habitants par kilomètre carré ; il y a 30 ans, elle n'en avait pas 70, c'était à peu près l'équivalent de population de la France, qui n'a aujourd'hui que 72 habitants par kilomètre carré. L'Angleterre en a 131.

Ces chiffres nous éclairent tout à fait et indiquent bien où existe le mal. Il est clair que vaincre est impossible dans la lutte économique si l'on met ces chiffres disproportionnés en face les uns des autres : 72 et 104, 72 et 131. Il est certain que l'accroissement progressif du nombre des habitants de l'Allemagne et de l'Angleterre oblige ceux-ci à émigrer. Les Allemands, dont l'émigration s'est d'ailleurs beaucoup ralentie dans ces dernières années, s'en vont non seulement dans leurs colonies, tout à fait insuffisantes, mais aussi dans celles des voisins et aussi beaucoup chez les voisins ; les Anglais s'en vont dans leurs propres colonies.

Et tandis que, par leurs colonies, les Anglais répandent l'influence de leur langue dans le monde entier et, par elle, forment toute une clientèle à la métropole, les Allemands, émigrés hors de leurs possessions, font de ces colonies hospitalières des clients de l'Allemagne et, autant que possible, exclusivement de l'Allemagne.

Tous ces maux seront peut-être bien malaisés et bien longs à guérir.

Le relèvement de la natalité par tous les moyens, même fiscaux, comme le préconise M. Georges Rossignol (1), la transformation, la rénovation et la création de voies de navigation intérieure, la fondation de crédits agricoles, une grosse part donnée à l'enseignement agricole dans le programme de l'instruction

(1) Congrès de géographie, Bordeaux, 1895 et Nancy, 1902.

primaire distribuée aux campagnes permettraient la conquête progressive de ce neuvième des terrains français abandonnés à la nature et de ce quart des terrains sans rapport du Sud-Ouest.

Si l'on songe que trente ans ont suffi à l'Allemagne pour s'accroître de 20 millions d'habitants, on ne peut et on ne doit pas désespérer de la France. Une, ou peut-être deux générations, suffiraient à ces transformations si un mouvement s'opérait dans ce sens. Il est bien certain que l'appropriation des sols incultes de la France serait la meilleure école des colons et que ce serait parmi ces populations rénovées, et chez lesquelles la natalité se serait relevée, que se recruteraient les hommes destinés à faire un nouveau Canada en Afrique.

Ce ne sera certes pas dans les Jardins coloniaux, dont l'utilité est hors de conteste cependant, que se recruteront les futurs agriculteurs ou même plus simplement les futurs chefs des exploitations agricoles des colonies de la France. Là on ne saurait former que des fonctionnaires. Mais ce sera dans ces campagnes redevenues prospères et plus peuplées, chez lesquelles le rendement des céréales à l'hectare aura doublé et par lesquelles les terrains en landes, jachères et marais auront été conquis pour les cultures intensives, qu'on ira chercher les colons de l'empire colonial français.

C'est pourquoi, au moment où nous devons songer à la mise en valeur de nos vastes colonies, qui pour ne pas être de suite des colonies de peuplement le deviendront, il convient surtout de songer au moyen d'arriver à ce peuplement par des Français. Il n'est que juste temps pour nous, en y songeant, d'apprendre à faire des colons, et de faire surtout bonne souche de colons pour l'avenir, en colonisant en France les 62,225 kilomètres carrés de sa superficie qui sont à coloniser.

Charles **DUFFART**.

38030. — Bordeaux. — Imp. G. Delmas, rue Saint-Christoly, 10.

DU MÊME AUTEUR :

Géographie Économique

Géographie Commerciale, 1 fort vol. in-8°, 28 pl. en couleurs. — Guillaumin et Cie, éditeurs, Paris. 1892.

La Garonne navigable, in-8°. — Ed. Privat, éditeur, Toulouse. 1902.

Géographie Historique et descriptive

La baie d'Anchise. — Bordeaux. 1896.

Les anciennes baies de la côte de Gascogne, de la Gironde à l'Adour. — Bordeaux. 1896.

Le bassin d'Arcachon. — Bordeaux. 1896.

Les embouchures et les lits anciens de l'Adour, avant le XVIe siècle. — Bordeaux. 1897.

Distribution géographique des dunes continentales de Gascogne. — Bordeaux. 1898.

La carte de Masse (1707-1724). — Bordeaux. 1898.

Topographie ancienne et moderne des lacs de Cazaux et de Parentis-en-Born. — Bordeaux. 1899.

Découverte de trois nouvelles feuilles inédites de la Carte de C. Masse. — Paris, Imprimerie Nationale. 1900.

Topographie ancienne et moderne des lacs d'Hourtin et de Lacanau. — Bordeaux. 1901.

Le lac de Lacanau en 1700 et en 1900. — Paris, Imprimerie Nationale. 1901.

Sur l'âge des dunes et des étangs de Gascogne. — Bordeaux. 1901.

Géologie

La magnétite des dunes de Gascogne. — Bordeaux. 1898.

Origine des sables ayant contribué aux formations éoliennes quaternaires qui caractérisent le plateau landais et la côte de Gascogne. — Paris, Imprimerie Nationale. 1900.

Rôle de la magnétite et de l'alios dans la formation du terrain landais. — Paris, Imprimerie Nationale. 1901.

38090. — Bordeaux. — Imp. G. Delmas, rue Saint-Christoly, 10.